

Informations pratiques et modalités de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Pour les formations intra-établissement, les modalités sont définies en concertation avec la structure bénéficiaire, sachant que les formations se font principalement en présentiel dans l'établissement et qu'il faut compter environ un mois pour l'organisation d'une formation.

Pour les formations autres, les modalités d'inscription et les délais d'accès sont précisés en fonction de la formation choisie, des dates proposées et des possibilités d'organisation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Oxalis Formation étudie les besoins spécifiques des participants en situation de handicap afin d'envisager les adaptations nécessaires au bon déroulement de la formation. Notre référent handicap peut être contacté pour toute demande particulière.

PRÉREQUIS

Les prérequis sont définis en fonction des objectifs et du public concerné par chaque formation.

Pour les formations visant l'actualisation ou le renforcement des compétences professionnelles, le seul prérequis peut être d'exercer la fonction ou d'appartenir à la catégorie professionnelle concernée.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Nos formations privilégient une approche participative associant apports théoriques, échanges de pratiques, études de situations professionnelles et mises en application. Les méthodes sont adaptées aux objectifs de la formation et aux publics concernés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les acquis sont évalués au moyen de modalités adaptées aux objectifs pédagogiques : questionnements, exercices pratiques, mises en situation ou autres outils d'évaluation. Les évaluations pré et post formation permettent de mesurer le développement de compétences. Un questionnaire de satisfaction est également proposé aux participants.

RECONNAISSANCE DE LA FORMATION

Un certificat de réalisation est établi selon les modalités applicables à la formation suivie. Une attestation de fin de formation peut être remise aux participants.